

# **BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

**Société anonyme au capital de 100.000.000 dinars**

**Siège Social : Rue Hédi Nouira Tunis**

**R.C.B 142431996 Tunis**

## ***AVIS DE CONVOCATION***

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 06 juin 2008 à 17 Heures à l'Hôtel Acropole Les Berges du Lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2007.
- 2- Lecture des rapports de Commissariat aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2007, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2007, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2007.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6- Ratification de la désignation d'administrateurs.
- 7- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouira – Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

./.